



Doc. 13800
22 juin 2015

Examen de l'annulation des pouvoirs déjà ratifiés de la délégation de la Fédération de Russie (suivi du paragraphe 16 de la Résolution 2034 (2015))

Amendement¹ n° 9

Dans le projet de résolution, au paragraphe 5.4, remplacer les mots « forces insurgées » par les mots suivants:

« groupes armés illégaux pro-russes ».

Déposé par:

SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BAKRADZE David, Géorgie, PPE/DC
BEREZA Boryslav, Ukraine, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
LOPUSHANSKYI Andrii, Ukraine, ADLE

1. 2015 - Troisième partie de session

